

PRISE DE POSITION

Il faut confirmer une communauté de destin

Il n'est certes pas usurpé de parler de la communauté de destin entre Bienne et le Jura bernois. En effet, c'est une réalité dont tout le monde parle. Nul n'est besoin de rappeler que les liens qui nous unissent à Bienne sont très nombreux. Aussi, je n'aimerais que citer les principaux, à savoir: le tissu économique avec ses industries et son artisanat; la langue avec la formation et la culture; le domaine de la santé avec les hôpitaux et la médecine spécialisée; les hobbies avec le sport et les divertissements! Tous ces flux naturels sont dirigés depuis le Jura bernois vers la région biennoise et réciproquement vers le Jura bernois. Ces liens séculaires sont bien plus solides et sécuritaires que les idées de réunification prônées par les partisans du canton du Jura.

Qu'en est-il de la position de la Ville de Bienne par rapport à la prochaine votation du 24 novembre portant sur l'avenir structurel et constitutionnel du Jura bernois?

Même si les citoyennes et les citoyens biennois ne pourront pas voter sur le sujet, il est très important, par contre, qu'ils se manifestent également. Ces dernières années, les autorités de la ville de Bienne ont pratiqué

une neutralité dite active, mais en réalité cette dernière était plus que passive!

N'oublions pas que les Romands de la ville de Bienne et de sa proche couronne sont au nombre de 20 000 et qu'à ce titre, ils méritent toute l'attention des autorités sur les thèmes de la langue et de la culture notamment. Ce bilinguisme pratiqué officiellement depuis plusieurs années et qui a donné naissance à la commune de Biel/Bienne aurait tout à perdre d'un départ du Jura bernois du canton de Berne. Leur nombre restant remettrait fortement en cause le bilinguisme du canton de Berne et de Biel/Bienne. Combien de fois a-t-on entendu dire par nos plus hautes autorités cantonales que le pont entre la Suisse alémanique et la Suisse romande était concrétisé par ce bilinguisme reconnu? Ce fait peut sans autre être également revendiqué par la ville de Bienne qui, elle, fait office de jonction entre le Jura bernois et le canton de Berne.

Aujourd'hui, le temps est venu pour les autorités bien-

noises de pratiquer une neutralité active face au Jura bernois. Bienne doit concrètement prendre position face à ce prochain scrutin en déclarant hautement l'intérêt significatif et primordial qu'elle porte, pour elle comme pour sa proche région, au fait que le Jura bernois reste dans le canton de Berne. Un signal clair et sans équivoque me semble nécessaire afin de confirmer politiquement et ouvertement cette communauté de destin entre nos deux régions...

Le temps est venu pour les autorités biennoises de pratiquer une neutralité active face au Jura bernois.

Ainsi, Bienne devrait au plus vite pratiquer une politique de neutralité active face au Jura bernois, car il en va de ses intérêts économiques et sociaux relevés ci-dessus. La grande majorité de la population du Jura bernois est en droit d'attendre un signe manifeste et réconfortant de la part des autorités biennoises. Au contraire, une attitude indifférente pourrait être interprétée comme un désintérêt total ou de l'altruisme pur! **NOTRE JURA BERNOIS; ROLAND BENOIT, CORGÉMONT**



COURRIER DES LECTEURS

ANTI-ÉOLIEN

La cause avance partout!

Les semaines se suivent et se ressemblent pour les associations anti-éoliennes en Suisse. Le week-end dernier (Le JdJ du 10 juin), trois votes consultatifs ont démontré que des habitants de Suisse romande ne voulaient pas que leurs paysages et leurs cadres de vie soient saccagés par des éoliennes industrielles de près de 200 mètres.

A Alle tout d'abord, le dépouillement du vote consultatif a révélé que, par 392 voix contre 300, les électeurs ne voulaient pas d'éoliennes industrielles sur les hauts du village. Malgré les agissements opaques et les promesses fallacieuses des promoteurs, la population d'Ajoie a compris qu'un «village à éoliennes est un village mort».

Autre information positive pour la cause anti-éoliennes: les citoyens de Daillens et d'Oulens, dans le Gros-de-Vaud, se sont également prononcés dans des proportions inattendues de 78% et 86% contre l'implantation de dix éoliennes industrielles. La participation au scrutin a été de plus de 80%. Ces résultats probants reflètent la qualité de l'information apportée à la population qui est consultée sur des projets aux conséquences souvent désastreuses sur la santé des voisins d'éoliennes.

Ces résultats soulagent les membres de Librevent: désormais, les Jurassiens ne sont plus les seuls «enfants gâtés» de Suisse qui refusent les éoliennes, selon les propos que tient fréquemment la conseillère nationale vert-libérale Isabelle Chevalley. La population a compris que l'éolien ne constitue pas une solution

LE CLIN D'ŒIL



JAPON L'International Tokyo Toy Show est chaque année le gigantesque temple du jouet dans la capitale nipponne. Une explosion de délires pour s'en mettre plein les mirettes. KEYSTONE

fiable pour l'avenir énergétique de notre pays.

De futures échéances sont prévues dans les Franches-Montagnes, aux Breuleux, au Noirmont, ainsi qu'aux Bois. Au Noirmont, le législatif aura à se prononcer sur l'introduction dans le Règlement des constructions du texte de l'initiative acceptée le 30 avril 2012 sur un moratoire de 10 ans. Cette initiative avait, rappelons-le, été acceptée par 220 voix contre 19! Aux Bois et aux Breuleux, la décision portera sur les initiatives signées par des centaines de citoyens pour un moratoire de 10 ans sur la construction d'éoliennes industrielles.

Jean-Daniel Tschan, président Librevent

MÊME SUJET

Repenser la consommation

Contre les éoliennes industrielles dans les campagnes, la bataille ne fait que commencer.

Nos régions ne sont pas à vendre à n'importe qui pour n'importe quoi, nous les défendrons parce que nous savons ce qu'elles représentent comme richesse pour le futur! La proportion des opposants aux parcs éoliens que souhaitent imposer des politiciens déconnectés de la réalité du terrain augmente de jour en jour. Atteignant 85% dans le canton de Vaud avec un taux de participation de plus 80% à Daillens et Oulens. Puissent nos élus y réfléchir et prendre la mesure de leur erreur à persister dans cette voie. Le rapport de confiance est brisé. A eux de le rétablir. (...)

Nous demandons aux politiques de cesser de faire croire aux citoyens que la sortie du nucléaire se fera d'un coup de «pales» magiques, le démantèlement d'une centrale nucléaire reste à ce jour impossible et la gestion des déchets n'est pas près d'être réglée. De quelle sortie du nucléaire parle-t-on? La bonne question est de savoir comment nous approvisionner en énergie sans passer par ce nucléaire qui sou-

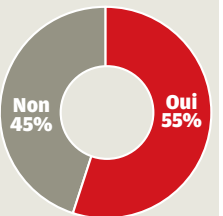
dain, enfin, nous terrorise. La mauvaise réponse est de chercher à tout prix à remplacer la production existante par d'autres moyens en utilisant la même désinformation que le lobby nucléaire jusqu'ici. Il est temps de prendre des responsabilités en repensant notre consommation d'énergie et en prenant de véritables mesures d'économie, de favoriser les projets de proximité directe, comme l'isolation des bâtiments, la pose de panneaux solaires, aux projets industriels hautement destructeurs. Il est temps de protéger, comme la prunelle de nos yeux, les zones naturelles sauvées à ce jour de la gloutonnerie du béton, d'intégrer dans notre vision du futur les populations rurales et non de leur taper dans le dos en leur demandant d'en prendre encore une couche pendant que dans les villes, on multiplie les quartiers dits «verts» pour accueillir les riches contribuables qui réintègrent les centres urbains.

Pascale Hoffmeyer (Saint-Brais)

LA QUESTION DE LA SEMAINE

La Fête cantonale des yodleurs: une aubaine pour le Jura bernois?

Participation: 129 votes



BIENNE

Inquiétude pour les EMS

Le Parti socialiste romand (PSR) de Bienne s'inquiète de la décision prise récemment par les partis bourgeois et les Verts libéraux d'ouvrir grande la porte à une externalisation systématique des établissements médico-sociaux (EMS).

467 fois la somme manquante!

Vous est-il déjà arrivé de vous tromper de billet dans les transports publics? Certainement oui, à moins que vous ne les preniez jamais. Entre autres pièges, citons la documentation de TransN (Transports publics neuchâtelois), qui précise que le «court parcours» à 1fr.90 est valable pour 30 minutes, indépendamment du nombre d'arrêts, sur «les réseaux urbains respectifs des villes de La Chaux-de-Fonds et du Locle». Seul le mot «respectif» indique que pour un trajet d'une ville à l'autre, le billet est à 2fr.20. Cette petite inattention à 30 centimes suffit à faire de vous un «semi-fraudeur» et vous donnera droit à un fichage en règle dans les dossiers de TransN, ainsi qu'à une amende de 75 francs, soit 250 fois le montant de votre étourderie. Si, indigné par ce multiplicateur astronomique, vous refusez de vous en acquitter immédiatement, l'amende passera alors à 140 francs après une dizaine de jours, soit 467 fois le montant de votre «semi-fraude», comme cela est arrivé récemment à une dame de 78 ans. Le but de TransN est-il de servir la population ou de la dégoûter des transports publics?

Christophe Schouwey (La Chaux-de-Fonds)

Pour le PSR, les arguments juridiques et économiques avancés par une courte majorité du Conseil de ville ne pèsent pas lourd face aux réalités politiques et sociologiques: en raison de l'évolution démographique, qui verra le nombre d'ainés croître ces prochaines années, et pour éviter de voir encore plus se développer une politique des soins à deux vitesses, il est indispensable que les pouvoirs publics puissent continuer d'assurer et d'assumer eux aussi cette tâche essentielle consistant à permettre aux personnes âgées de finir leur vie dans des conditions dignes – quelles que soient leur fortune et leurs ressources. Ne laissons pas d'obscurs conseils d'administration décider où nos parents et grands-parents ont le droit de s'en aller sereinement. Le PSR espère qu'en seconde lecture, le Conseil de ville retrouvera la voie de la sagesse et s'opposera à ce projet insensé d'externalisation systématique des EMS. Dans le cas inverse, le Parti socialiste romand se fera un devoir de le combattre en votation populaire.

Parti socialiste romand, Bienne

INFO

Pour nous contacter par courrier: Le Journal du Jura, courrier des lecteurs, case postale 624, 2501 Bienne. Par mail: redactionjj@journaldujura.ch